

Les infos

Vendredi 8 Septembre 2006



4D : L'APRÈS 2008

5 ans après la conception du projet de restructuration du réseau baptisé 4D, l'aggiornamento de la direction a impressionné les représentants syndicaux de la commission de suivi. La commission, créée par l'accord de mars 2003, était réunie le 7 septembre en présence du patron du réseau, François Sammarcelli, pour discuter de la fin du programme 4D, prévue le 31 décembre 2008, et de ses suites. Constatant par lui-même que les initiateurs du projet avaient sous estimé les difficultés et sur estimé leur capacité à tenir leur calendrier, il a tout bonnement proposé de faire « sauter la date butoir » et « d'adoucir la transition » ! Félicitant le directeur du réseau de sa clairvoyance, la CGT a souligné que cet aggiornamento nous concernait moins, dès lors que les représentants syndicaux avaient formulé à l'origine des critiques qui se vérifient aujourd'hui. Il faut dire aussi que les initiateurs n'avaient pas inclus dans leurs plans l'existence des droits garantis par l'accord signé par la CGT, la CFDT, la CFTC et FO. Socialement parlant, le prolongement de cet accord a pour conséquence un certain nombre d'engagements importants : la continuation des missions « temporaires » au-delà de 2008, le maintien de 18 SCL tandis que le sort de la dizaine de groupe d'agences sera consolidé par leur transformation en

DEC. Le patron du réseau a également assuré du maintien de la structure à fin 2008 autour de 8 DR, 88 DEC, 430 à 450 UC, 23 PSC et 4 CRCM. Il est permis de se demander ce qu'il serait advenu sans accord. Malheureusement, la prise de conscience a des limites. La direction du réseau continue de sous estimer les besoins en effectifs, à l'origine de nombreuses difficultés et de la dégradation des rapports entre les différentes entités. Le plus récent exemple cité par la CGT est l'entité créée à DPDI pour traiter les CREDOC, conçue avec 12 personnes avant que fin août le réseau admette qu'il en faut 29 ! « Une erreur corrigée » nous a répondu François Sammarcelli. Il reste à acter par écrit des engagements qui ont des conséquences directes sur les prévisions 2007, ce sera l'objet d'une réunion exceptionnelle de la commission de suivi le 18 septembre.

CALENDRIER 2007

Le calendrier 2007 des jours de fermeture collective a été communiqué à la commission de suivi de l'accord RTT. La plupart des directions auront 4 jours nationaux sur 6 jours employeurs, à l'exception de GIMS qui ne fixe que 3 jours, 28/05, 02/11 et 24/12 et SGCIB un seul, le 28/05. Le calendrier complet est sur le site intranet CGT. La discussion a également porté sur le demande de reporter la date butoir du 31/12 pour cause de congés scolaires décalés, demande rejetée par la direction qui a invité les salariés à des contorsions via le CET. Par contre, les propositions d'aménagement du CET faites par la CGT ont été acceptées. Il s'agit de la possibilité de monétiser partiellement le CET, alors qu'aujourd'hui il n'est possible de demander le paiement que pour la totalité. La limite de 5 ans pour faire usage des jours disponibles dans le CET va également disparaître. Un avenant à l'accord RTT va être signé dans les prochains jours qui fixera la date d'application de ces 2 mesures.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT